



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est donné par la soussignée Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa séance ordinaire du Conseil tenue le **6^{ième} jour du mois de juillet deux mille vingt -six (2026-07-06) un règlement portant le numéro #489-2026.**

Objet : « RÈGLEMENT # 489-2026 : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 478-2025 RELATIF AU LAVAGE DES EMBARCATIONS AFIN D'ASSURER LA PROTECTION ET LA CONSERVATION DES LACS ET COURS D'EAU ».

DONNÉ ce 8^{ième} jour du mois de juillet deux mille vingt -six (2026-07-08).

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, résidant à **SAINT-ALEXIS-DES-MONTS** certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le **8^{ième} jour de juillet 2026 (2026-07-08).**

Signé : Maryse Allard
Maryse Allard, directrice générale et greffière-trésorière